

MINSANTE / CORRUSS

**MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
CENTRE DE CRISE SANITAIRE**

DATE : 03/04/2020

REFERENCE : MINSANTE N°59

OBJET : SOLUTIONS D'HEBERGEMENTS ET DE TAXIS POUR LE PERSONNEL MÉDICAL ET MÉDICO-SOCIAL

Pour action ☒

Pour information ☒

Mesdames, Messieurs,

Veuillez trouver en annexes :

- Un vade-mecum (annexe 1) sur les dispositifs d'hébergements et de taxis pour les personnels soignants des établissements publics et privés et des établissements médico-sociaux ainsi que les professionnels de santé libéraux ;
- Un modèle de convention financière organisant le remboursement de prestations exceptionnelles de transports et hôtelières pendant la crise liée à l'épidémie de Covid-19 (annexe 2) ;
- Un accord-cadre sur la vente de chambres a été signé entre l'État, l'Union des métiers et industries de l'hôtellerie (UMIH) et le groupement national des chaînes l'hôtellerie (GNC) (annexe 3) ;
- La liste des hébergements possibles (annexe 4).

Pr. Jérôme Salomon

Directeur Général de la Santé

Signé